



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU  
01/07/2019

**Nombre d'élus :**

- en exercice : 31
- présents : 21
- procurations : 3
- Suppléants : 1
- absents : 10
- ayant pris part au vote : 25

**Étaient présents :** Corinne CARDONNA, Pierre GOUVERNEYRE, Marc GRIVEL, Max VINCENT, Michel BALAIS, Claire BELLE, Jean-Marc NOTTIN, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Pierre-Antoine COLLIN, Éric MOZOYER, Jean-Claude GRANGE, Isabelle CELEYRON, Anne-Laure MATHIAS, Vincent PEYTEL, Laurent MONCEL, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Bernard COQUET, Olivier PERROT, Nicolas POUSSINEAU ;

**Date de la convocation 23/05/2019**

**Conseil syndical du 01/07/2019**

**Certifiée exécutoire par :**

Transmission en préfecture le :  
04/07/2019

Affichage syndical le : 04/07/2019

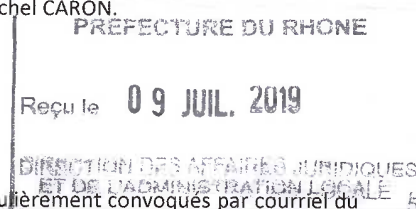
<b>Absents représenté(s) :</b>	<b>Par :</b>
Jean-Luc POIRIER	Pierre-Antoine COLLIN
Denis VERKIN	Max VINCENT
Pascal DAVID	Marcel PATIN
Romuald DELABIE	Nicolas POUSSINEAU

**Étai(en)t absent(s) :**

Antoine DUPERRAY, Bruno LASSAUSIAE, Christian COLOMBO, Charles MONNERET, Gérard KECK, Jean-Michel CARON.

**Secrétaire de Séance élu :**

Jean-Claude GRANGE



Le **lundi 1er juillet 2019**, les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 23/05/2019, dans la salle du Conseil Municipal de Limonest, sous la présidence de Monsieur Max VINCENT, Président.

### Délibération du Conseil Syndical n° 2019-07-05

#### DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DE LYON

**RAPPORTEUR : PIERRE GOUVERNEYRE – VICE-PRESIDENT A L'AGRICULTURE**

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture périurbaine, le SMPMO a délibéré lors du conseil syndical du 2 mars 2016 pour l'acquisition d'une ancienne ferme située sur le plateau de la Morelle à Curis-au-Mont d'Or.

Ce projet d'acquisition répond à la volonté de favoriser les installations, de conforter les exploitations existantes et de répondre aux besoins de logements pour les exploitants nouvellement installés. Cette acquisition correspond également à la volonté de poursuivre et concrétiser les politiques menées en matière de vocation des terrains, de développement des productions locales et de circuits courts.

Suite à cette acquisition portant sur les parcelles AC 52-53 et 54 situées en zone A au PLU, des travaux seront nécessaires sur les deux bâtiments agricoles présents afin d'aménager :

- Trois anciens logements à vocation agricoles (surface de plancher de 300 m2).
- Des espaces de transformation (petits fruits, séchoir pour plantes cultivées localement et miellerie pour une surface de 120 à 180m<sup>2</sup>).

A terme les bâtiments seront loués par baux ruraux.

Le SMPMO a fait appel au bureau d'études AGE Aménagement Géologie Environnement qui assure la mission de la réalisation de la station autonome d'eaux usées de la partie ateliers de transformations et qui a estimé le montant des travaux à :

#### Dépenses

Travaux d'assainissement	50 000.00 €
<b>Total dépenses</b>	<b>50 000.00 €</b>

#### Recettes prévisionnelles attendues

Participation Métropole de Lyon	20 000.00 €
---------------------------------	-------------

Le SMPMO n'aura pas recours à l'emprunt et utilisera son excédent de fonctionnement pour permettre la réalisation des travaux de réhabilitation.

Le conseil syndical propose d'autoriser le président à :

- Demander une aide financière à la métropole de Lyon à hauteur de 20 000.00 € dans le cadre d'une subvention à l'investissement.
- À signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la participation financière demandée.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.*

*Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,  
A Limonest, le 01/07/2019*

Max Vincent,  
Président

